

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2021

Note explicative de synthèse

20. APPEL A PROJET « L'ÉTE CULTUREL EN BRETAGNE » - DEMANDE DE SUBVENTION A LA D.R.A.C.

Exposé :

La DRAC Bretagne a adressé, en date du 11 mai 2021, un mail informant de la mise en ligne de l'appel à projets « Été culturel » 2021, avec une date limite de réponse fixée au 10 juin prochain.

Après le succès de l'Été culturel en Bretagne en 2020 qui a permis de soutenir de nombreux projets sur l'ensemble de la région, la DRAC Bretagne renouvelle en 2021 cette opération.

Cet appel à propositions est un dispositif soutien à la reprise de la vie culturelle pendant la période estivale, entre juillet et septembre. Il permettra de soutenir des projets spécifiquement élaborés dans cet objectif, ou des projets qui se déroulent habituellement à cette période mais nécessitent des adaptations significatives liées à la crise sanitaire.

Les programmes estivaux mis en œuvre par des collectivités pour accompagner la création et la diffusion artistique et permettre aux structures culturelles de leur territoire et aux artistes de renouer avec le public, font partie des projets potentiellement soutenus par la DRAC.

Les actions doivent s'inscrire dans une durée minimale de 3 jours qui peuvent être consécutifs ou répartis tout au long de la période estivale. Elles doivent impérativement permettre la reprise d'activité des artistes et la rencontre avec des publics.

Compte tenu de la programmation culturelle organisée par la Ville de Quimperlé pour l'été 2021, il est proposé de répondre à cet appel à projets.

Ainsi, un soutien financier pourrait être sollicité pour les événements suivants :

- Les « **Mercredis musicaux** » : 6 soirées (14/07/21-18/08/21) – Coût prévisionnel 33 000€ TTC.
- **L'Exposition Xavier Krebs « Cheminements »** du 29 mai au 10 octobre 2021 – Coût prévisionnel 65 000€ TTC (demandes de subvention en cours auprès du Conseil Départemental du Finistère, subvention de 4 000€ notifié par le Conseil Régional de Bretagne).
- Le « **Cinéma dans la prairie** » : 7 soirées (13/07/21-19/08/21) – Coût prévisionnel 20 160€ TTC.
- **Soit un total de 118 160€.**

Pour les projets portés par des collectivités territoriales, le soutien de la DRAC ne dépassera pas 30% du coût du projet et est plafonné à 20 000€.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire :

- À répondre à l'appel à projets de la DRAC Bretagne « Un été culturel »
- À solliciter auprès de la DRAC Bretagne une participation financière **de 20 000 €** au titre de la programmation culturelle de l'été 2021.